



Frais de dossier retiré au dépôt de garantie

Par **claramottier**, le **12/02/2010** à **16:08**

Bonjour,

Mon agence veut me retirer des frais de dossier au dépôt de garantie qu'ils vont me rendre.
Est-ce légal.

j'ajoute que l'appartement est en parfait état, selon l'agence. . Ils n'ont donc aucun travaux à faire.

Si cela n'est pas légal comment leur dire?

merci par avance